



## Communiqué de presse

97/22

Montreuil, le 10 novembre 2022.

### Le mouvement sur l'augmentation des salaires continue, il doit se poursuivre et s'étendre !

Depuis des mois, face à l'inflation galopante, les travailleurs et les travailleuses de tous les secteurs professionnels se mobilisent pour obtenir des augmentations générales de salaire. Dans le même temps, les entreprises touchent de plus en plus d'aides publiques, leur montant étant estimé à plus de 157 milliards d'€ pour cette année.

Aujourd'hui, seuls les mobilisations et appels à la grève dans les entreprises ou les services obligent les employeurs à ouvrir des négociations. Pour les services publics qui chaque jour font face à une pénurie de personnels et de moyens, les budgets demeurent indigents. La bonne prise en soin des populations mérite mieux que ce PLFSS qui vient d'être adopté par 49.3. Ce sont donc bien des moyens supplémentaires que nous devons exiger pour soigner, accompagner, éduquer et être protégé-e-s en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ou de handicap.

De plus, ce gouvernement n'est plus à un paradoxe prêt, puisque c'est tout naturellement qu'il vient de décider, unilatéralement, de faire des services de prévention et de santé au travail un outil de sa réforme des retraites. Alors que ces services sont déjà amputés de leurs forces vives et sans moyens adéquats pour assurer leurs missions, le ministre du Travail vient d'annoncer qu'il comptait sur eux pour maintenir les salarié-e-s en emploi, en les poussant à travailler plus longtemps !

Pour la CGT, il n'est pas question de laisser faire ! Toutes ces réformes portent atteinte à la qualité du travail des salarié.e.s, mais aussi à la bonne prise en soin de la population !

#### **Nous exigeons :**

- **La revalorisation des salaires et des pensions,**
- **Un SMIC à 2000 € bruts,**
- **Une augmentation de 10% du point d'indice dans la fonction publique,**
- **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,**
- **Le retrait du projet « Macron » sur les retraites,**
- **Une retraite à taux plein pour une carrière complète à 60 ans, le renforcement et l'amélioration du code des pensions civiles, de la CNRACL, de l'IRCANTEC...**
- **Une véritable politique de formation qualifiante pour tou-te-s,**
- **Une reconnaissance des qualifications et des spécificités des métiers,**
- **Des embauches suffisantes sur tous les métiers pour répondre aux besoins de la population et aux obligations des services,**
- **Des moyens suffisants et adaptés aux besoins des professionnel-le-s.**

**La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle l'ensemble des professionnel-le-s de son champ à renforcer les futures mobilisations prévues dans notre champ fédéral :**

- ▶ **Le 16 novembre à Bordeaux dans le cadre du Congrès de la FEHAP,**
- ▶ **Le 29 novembre en territoire à l'appel des oublié-e-s du Ségur.**